Cave
FRC
6430

ASSEMBLÉE
DES REPRÉSENTANS
DE LA COMMUNE
DE PARIS.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des Représentans de la Commune de Paris.

Du Mercredi 7 Octobre 1789.

M. le Maire s'étant rendu ce matin au lever du Roi, Sa Majesté lui a témoigné le desir d'avoir des instructions sur l'état des Subsistances de la Capitale, & sur les mesures qui avoient été prises à ce sujet. Pour répondre aux vues paternelles de Sa Majesté, il a été décidé que M. le Maire & le Comité des Subsistances se rendroient, ce soir, à six heures précises, au Château des Tuileries.

L'Assemblée a également arrêté qu'il seroit nommé quatre Commissaires spécialement chargés de concerter, en présence de Sa Majesté, les moyens les plus efficaces pour assûrer le repos de la Capitale. Les Commissaires sont MM. *Perron*, *de la Vigne*, *de Condorcet* & *Garran de Coulon*.

M. le Maire, le Comité des Subsistances, & les quatre Commissaires se sont rendus, à l'heure indiquée, au Château des Tuileries, & ils ont été introduits dans le Cabinet de Sa Majesté, où se trouvoient ses Ministres.

le Roi a dit;

« J'ai été hier à l'Hôtel-de-Ville, avec » ma Famille, pour mieux montrer à la » Commune ma confiance & mon affec- » tion. Je vous ai demandés pour m'en- » tretenir avec vous des besoins les plus » urgens de mon Peuple. Ils ont les droits » les plus constans sur ma sollicitude. » Vous m'instruirez de l'état actuel des » choses, de vos ressources, de vos espé- » rances, & je vous assûre d'avance que » je donnerai tous les ordres que la

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

» Commune & vous me ferez demander » par M. le Maire ou par M. de la » Fayette, pour faciliter le tranſport » des Grains vers Paris, conformément » aux principes decrétés par l'Aſſemblée » Nationale, & ſanctionnés par moi ».

Le Comité a rendu à Sa Majeſté un compte dont elle a paru ſatiſfaite & qu'elle a même interrompu par pluſieurs queſtions qui annoncent l'intérêt que cet important objet lui inſpiroit. Pendant cette Séance de cinq quarts d'heures, les Membres du Comité ont eu de nouvelles preuves de la tendre affection du Roi pour ſes Peuples, & principalement pour les Habitans de Paris, & de ſa ſollicitude pour leurs Subſiſtances.

Le Comité eſt ſorti de chez Sa Majeſté, pénétré de la plus reſpectueuſe reconnoiſſance, & ſentant en quelque ſorte, renouveller ſon courage pour la continuation de ſes travaux, dont Sa Majeſté a deſiré connoître ſucceſſivement les Détails.

L'Aſſemblée, après avoir entendu le

840

Compte que M. le Maire lui a rendu de tous ces faits, a arrêté qu'ils seroient imprimés & envoyés à tous les Districts.

Signé, BAILLY, *Maire.*

MOREAU DE S.-MÉRY, *Président.*

BROUSSE-DESFAUCHERETS, DE JOLY. } *Secrétaires.*

De l'Imprimerie de LOTTIN l'Aîné, & LOTTIN de S.-Germain, Imprimeurs-Libraires Ordinaires de la VILLE, Rue S.-André-des-Arcs, (N° 27) 1789.